



SECONDE ÉDITION

28 ET 29 SEPTEMBRE 2021



PRESENTATION

Réunir l'ensemble de la société pour parler climat pendant 24 heures, c'est le pari des **24h du Climat**.

Après une première édition en septembre 2020, les 24h du climat reviennent les 28 et 29 septembre prochains. Sous le haut patronage du Président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, et avec le soutien du Haut Conseil pour le Climat, cet événement vise à mieux faire connaître les enjeux du climat, les freins et leviers pour répondre à l'urgence climatique.

Initiées par Anthony Cellier, Député de la 3^{ème} circonscription du Gard, Président du Conseil supérieur de l'énergie, et le **Réseau Action Climat**, et organisées conjointement avec l'**ADEME**, l'**Association Entreprises pour l'environnement (EpE)**, l'**Institut de l'économie pour le Climat (I4CE)**, les 24 heures du Climat, c'est un événement transpartisan, interactif, ouverts aussi bien aux professionnels qu'aux citoyens.

Cette seconde édition sera l'occasion d'aborder en profondeur 6 grandes thématiques : **la rénovation énergétique, l'agriculture et l'alimentation, les mobilités, l'énergie, l'Europe, la place du citoyen et des territoires dans la transition écologique.**

Chaque thématique fera l'objet de **3 tables rondes** et d'un **regard croisé** permettant de nous fournir des clés d'analyse pertinentes et efficaces pour comprendre et agir en faveur de la transition écologique. Sur chaque table ronde, un parlementaire – député, sénateur ou député européen – spécialiste du sujet sera présent pour présenter sa vision du sujet, les avancées législatives, les problématiques et solutions entourant ce sujet.

Cette seconde édition rassemblera une centaine d'intervenants (ONG, scientifiques, entreprises, parlementaires...) qui devront formuler une proposition concrète pour accélérer nos ambitions. Ainsi à la fin de l'évènement, nous serons en mesure de formuler pour l'ensemble des différentes thématiques, des propositions de modifications législatives ou réglementaires pour lever les freins et accélérer la transition écologique.

L'ambition des 24h du climat est d'agir de **manière collective, transpartisane et concertée** en faveur de la transition écologique.



6 THEMATIQUES – 24 TABLES RONDES

28 SEPTEMBRE 2021 – JOUR 1

Rénovation énergétique

- H1 - Rénovation énergétique : incitation ou obligation ?
- H2 - Rénovation énergétique du patrimoine public : mission impossible ?
- H3 - Avons-nous assez d'artisans ?
- H4 - Quels types d'accompagnement pour la rénovation énergétique ?

Transports et Mobilités

- H5 - La voiture électrique représente-t-elle l'avenir de la mobilité ?
- H6 - Dernier kilomètre : Comment réduire l'impact écologique des livraisons ?
- H7 - La France, locomotive ou lanterne rouge de la relance du rail ?
- H8 - La croissance du trafic aérien est-elle compatible avec nos ambitions climatiques ?

Agriculture et Alimentation

- H9 - Mieux se nourrir : Comment faire évoluer les pratiques alimentaires et l'assiette du consommateur ?
- H10 - Transition écologique : Une chance pour les agriculteurs ?
- H11 - La gastronomie devra-t-elle s'adapter à la transition écologique ?
- H12 - Réforme de la politique agricole commune : une avancée pour le climat ?

29 SEPTEMBRE 2021 – JOUR 2

Europe

- H13 - Quelle mise en œuvre des objectifs climatiques européens ?
- H14 - Taxe carbone aux frontières de l'Europe : Une nécessité ?
- H15 - La BCE doit-elle se mettre au vert ?
- H16 - Taxonomie verte : une révolution pour la finance ?

Énergie

- H17 - Quelles énergies renouvelables pour demain ?
- H18 - Comment réduire efficacement la consommation d'énergies fossiles en France ?
- H19 - Quels types de chauffage pour une France neutre en carbone ?
- H20 - Taxe carbone sur l'énergie : Faut-il la relancer ?

Citoyens et Territoires

- H21 - Quelle responsabilité individuelle face au changement climatique ?
- H22 - Quelle transition écologique à l'échelon local ?
- H23 - Demain, quelle justice pour le climat ?
- H24 - Quel rôle pour la société civile ?

Programme sous réserve de confirmation par les intervenants



PROGRAMME

28 SEPTEMBRE 2021 – JOUR 1

8h00-8h45 :

Mot introductif d'Anthony Cellier, Député de la troisième circonscription du Gard et Président du Conseil supérieur de l'énergie.

Présentation des chiffres 2020 de l'Observatoire Climat-Énergie du Réseau Action Climat, par Anne Bringault, Coordinatrice des opérations au Réseau Action Climat.

THÈME 1 - Rénovation énergétique

8h45-8h55 :

Keynote introductive : Lionel Bertrand, Directeur énergie-environnement du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

Pause de 5 minutes

9h00-9h55 :

TABLE RONDE N°1 : Rénovation énergétique : incitation ou obligation ?

Animation : Maxime Ledez (I4CE)

Intervenants : Jean-Charles Colas Roy (Député), Andreas Rüdinger (Chercheur associé - l'IDDRI), Audrey Zermati (Directrice Stratégie - Effy), Célia Gautier (Responsable climat et énergie - Fondation Nicolas Hulot)

Sujets abordés : A l'heure où il est question d'accélérer la réalisation de travaux de rénovation, se pose la question de l'incitation à la mobilisation des acteurs privés : Les incitations sont-elles suffisantes ? Par ailleurs, l'opportunité et la pertinence d'une obligation de rénovation dans le parc résidentiel reviennent avec acuité dans le débat public : Qu'est-ce que signifierait une « obligation de rénovation » ? A quel moment de la vie du bien immobilier ? Quelle acceptation sociable d'une obligation ?



Pause de 5 minutes

10h00-10h55 :

TABLE RONDE N°2 : Rénovation énergétique du patrimoine public : mission impossible ?

Animation : Antoine Goxe (I4CE)

Intervenants : Cendra Motin (Députée), Alain Resplandy-Bernard (Directeur de l'immobilier de l'Etat), Hubert Briand (Responsable du pôle efficacité énergétique - Caisse des dépôts et consignations), Sylvain Godinot (Adjoint au Maire en charge de la transition écologique - Ville de Lyon)

Sujets abordés : Depuis plusieurs années, le sujet de la rénovation du patrimoine public revient sur la table avec des résultats en demi-teinte. Le parc tertiaire public représente approximativement 380 millions de m² soit 37% du parc tertiaire national ; c'est donc un enjeu majeur pour la rénovation. L'Etat et ses opérateurs sont propriétaires d'environ 100 millions de m², tandis que les collectivités territoriales possèdent environ 280 millions de m². Comment accélérer la dynamique ? Le Plan « France Relance » permet-il d'accélérer le passage à l'acte de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Pause de 5 minutes

11h00-11h55 :

TABLE RONDE N°3 : Avons-nous assez d'artisans ?

Animation : Dominique Pialot (Journaliste)

Intervenants : Philippe Bolo (Député), Jean-Christophe Repon (Président - Capeb), Vincent Legrand (Directeur général - Dorémi), Thierry Fournier (Directeur général – Saint-Gobain Europe du sud, Moyen-Orient et Afrique)

Sujets abordés : Depuis 2015, une cadence de rénovation de 500 000 logements par an doit être tenue. Au-delà de l'aspect financier et de l'accompagnement des ménages, les professionnels sont-ils au rendez-vous ? Faut-il promouvoir les métiers de la rénovation énergétique à l'échelon national ? En l'état actuel, les artisans peuvent-ils rénover 500 000



logements par an. Par ailleurs, face à une recrudescence du nombre de malfaçons, est-il nécessaire de renforcer la formation ?

Pause de 5 minutes

12h00-12h45 :

Débat : Quels types d'accompagnement pour la rénovation énergétique ?

Animation : Dominique Pialot (Journaliste)

Intervenants : Jean-Baptiste Lebrun (Délégué général - CLER), Philippe Weill (Directeur « Impact Based Finance » - Société Générale)

Sujets abordés : L'accompagnement technique et financier intégré est un élément fondamental de la confiance des propriétaires pour accepter de lancer des travaux de rénovation énergétique. Le projet de loi climat et résilience prévoit ainsi l'émergence à grande échelle d'opérateurs qui permettraient d'offrir des prestations d'accompagnement aux particuliers. L'accompagnement à la rénovation énergétique est aujourd'hui concentré autour du service public (réseau FAIRE) et des opérateurs existants (opérateurs ANAH). A cet effet, l'ANAH prévoit de financer, dans le cadre du programme Habiter Mieux Sérénité, la rénovation de 30 000 maisons individuelles en 2021, tandis que le réseau FAIRE envisage d'accompagner sur les 3 prochaines années environ 100 000 maisons individuelles et 5 500 copropriétés vers la performance énergétique. Le dispositif Mon Accompagnateur Rénov' prévoit ainsi d'ouvrir l'accompagnement au secteur privé. Est-ce une bonne chose ? Le recours au secteur privé pour massifier les travaux de rénovation énergétique est-il indispensable ? La labélisation « Mon Accompagnateur Rénov' doit-elle être soumise à un cahier des charges précis ? au respect d'un programme de travaux ?

Pause de 5 minutes



THÈME 2 - Transports et mobilités

12h45-12h55 :

Keynote introductive : Quentin Perrier (Responsable des études – Haut Conseil pour le Climat)

Pause de 5 minutes

13h00-13h55 :

TABLE RONDE N°1: La voiture électrique représente-t-elle l'avenir de la mobilité ?

Animation : Louise Kessler (I4CE)

Intervenants : Jean-Marc Zulesi (Député), Aurélien Schuller (Manager du pôle Mobilité - Carbone 4), Jean-Philippe Hermine (IDDRI, ex-Directeur environnement – Renault), Marie Chéron (Responsable Mobilité – Fondation Nicolas Hulot)

Sujets abordés : L'avenir de la mobilité passera impérativement par des solutions plus écologiques pour se déplacer d'un point A à un point B. À l'heure actuelle, on dénombre plus d'1 milliard de véhicules utilitaires légers (voitures, camionnettes, SUV, 4 x 4, pick-ups, etc.) à travers le monde. Ce parc émet plus de 3 milliards de tonnes de dioxyde de carbone par an, soit près de 40 % des émissions totales du secteur des transports. Est-ce que la voiture électrique représente l'avenir de la mobilité ? Qu'en est-il de la diminution des coûts d'acquisition ? Faut-il encore aider à l'achat de ce type de véhicule ? Le développement des bornes de recharge est-il en adéquation avec le développement des voitures électriques ?

Pause de 5 minutes



14h00-14h55 :

TABLE RONDE N°2 : Dernier kilomètre : Comment réduire l'impact écologique des livraisons ?

Animation : Dominique Pialot (Journaliste)

Intervenants : Bertrand Pancher (Député), Marion Apaire (Responsable - Urban Lab Paris), François Dedicker (Directeur pricing – Rexel), Jérôme Libeskind (Expert Logistique urbaine et e-commerce)

Sujets abordés : Avec des commandes en ligne en constante augmentation, il est urgent de repenser le modèle de livraison actuel et de le rendre plus durable. Il s'agit là d'une question que les acteurs du e-commerce commencent à se poser, les villes également. L'objectif est de réduire les effets néfastes du dernier kilomètre en offrant des alternatives à nos modèles existants. Quelles sont les alternatives ? Faut-il généraliser les points de click and collect pour désengorger les villes ?

Pause de 5 minutes

15h00-15h55 :

TABLE RONDE N°3 : La France, locomotive ou lanterne rouge de la relance du rail ?

Animation : Hadrien Hainaut (I4CE)

Intervenants : Damien Pichereau (Député), Mickaël Lemarchand (Directeur du Projet d'entreprise et de la direction de l'engagement social, territorial et environnemental – SNCF), Franck Tuffereau (Délégué Général – Association Française du Rail), Valentin Desfontaines (Responsable Mobilités Durables – Réseau Action Climat)

Sujets abordés : Le ferroviaire est l'un des modes de transport les plus respectueux de l'environnement : il représente seulement 0,4% des émissions de GES des transports. Or, ces quarante dernières années, l'État a décidé d'investir massivement sur les lignes à grande vitesse en dépit des petites lignes, des trains de nuit et du réseau de fret. Au regard de nos ambitions climatiques, faut-il investir massivement dans les petites lignes ? La relance du ferroviaire passe-t-elle d'abord par le fret ou par le transport de passager ?



Pause de 5 minutes

16h00-16h45 :

Débat : La croissance du trafic aérien est-elle compatible avec nos ambitions climatiques ?

Animation : Dominique Pialot (Journaliste)

Intervenants : Vincent Etchebehere (Directeur du développement durable - Air France), Olivier Del Bucchia (co-fondateur du Collectif Supaero Décarbos).

Sujets abordés : L'impact du transport aérien sur le changement climat est depuis longtemps partagé. Cependant, depuis 1980, le trafic aérien en France ne cesse d'augmenter. Au-delà du débat sur la fiscalité du kérosène, se pose la question de la durabilité de ce mode de déplacement. Faut-il fermer certaines lignes ? La diminution des gaz à effet de serre via ce mode de transport passera-t-elle par une responsabilisation des voyageurs ? Faut-il taxer davantage le kérosène ? Les progrès technologiques permettront-ils d'assurer un maintien du niveau de trafic actuel ?

Pause de 5 minutes



THÈME 3 – Agriculture et Alimentation

16h45-16h55 :

Keynote introductive : Jean-François Soussana (Vice-Président – INRAE et membre du Haut Conseil pour le Climat)

Pause de 5 minutes

17h00-17h55 :

TABLE RONDE N°1 : Mieux se nourrir : Comment faire évoluer les pratiques alimentaires et l'assiette du consommateur ?

Animation : Lucile Rogissart (I4CE)

Intervenants : Michèle Cruzet (Députée), Benoit Granier (Responsable alimentation – Réseau Action Climat), Nathalis Pons (Directrice générale adjointe - Havas Paris), Alice Cotte (Directrice Communication – La Ruhe qui dit oui !)

Sujets abordés : Au-delà de notre façon de consommer, la production, la transformation, le stockage, le transport, et la distribution de nos aliments sont des étapes qui pèsent très lourd sur le climat. Faut-il généraliser le score carbone dans le secteur de l'alimentation ? Faut-il lancer des campagnes de communication pour inciter à changer de régime alimentaire ? Comment faire prendre conscience au consommateur de l'impact carbone des aliments ? L'information du consommateur est-elle un levier suffisant pour transformer les pratiques alimentaires ? L'encadrement de la publicité et l'amélioration de l'offre dans la restauration collective permettront-ils d'accélérer la transition écologique ?

Pause de 5 minutes



18h00-18h55 :

TABLE RONDE N°2 : Transition écologique : Une chance pour les agriculteurs ?

Animation : Claudine Foucherot (I4CE)

Intervenants : Dominique Potier (Député), Julien Fosse (Directeur adjoint Développement Durable - France Stratégie), Christian Couturier (Directeur - Solagro), Edouard Lanckriet (PhD Manager Innovation, Territoires & Environnement – Agrosolutions by InVivo)

Sujets abordés : Occupant près de deux tiers du territoire national, l'agriculture a une responsabilité majeure en termes de gestion des ressources naturelles et du patrimoine vivant, qui constitue sa ressource première. Pour autant, l'agriculture est fortement émettrice de méthane et de protoxyde d'azote, des gaz à effet de serre. A cet effet, Comment les agriculteurs peuvent-ils tirer bénéfice de la transition écologique ? L'agroécologie est-elle l'avenir de l'agriculture ? Les agriculteurs doivent-ils se convertir au bio ?

Pause de 5 minutes

19h00-19h55 :

TABLE RONDE N°3 : La gastronomie devra-t-elle s'adapter à la transition énergétique ?

Animation : Romain Loury (L'Usine à GES)

Intervenants : Barbara Bessot-Ballot (Députée), Jean-Michel Lecerf (Chef du service nutrition – Institut Pasteur de Lille), Gilles Daveau (Formateur et cuisinier), Fanny Giansetto (Fondatrice – Label Ecotable)

Sujets abordés : Si un aspect de nos vies s'est radicalement transformé ces dernières décennies, c'est certainement l'alimentation. Une nourriture de qualité à des prix accessibles au plus grand nombre a permis de consolider les goûts et de déposer à l'Unesco la première tradition culinaire, le repas gastronomique. Or, on parle rarement des enjeux du goût face au changement climatique. Faudra-t-il faire évoluer ou réinventer la gastronomie française au fil de la transition bas-carbone, notamment au vu de l'impératif de diminuer notre consommation de produits animaux ou à forte empreinte écologique ? Quelles évolutions peut-on déjà constater ? Les impacts du changement climatique modifieront-ils nos produits et nos goûts ?



Pause de 5 minutes

20h00-20h45 :

Débat : Réforme de la politique agricole commune : une avancée pour le climat ?

Animation : Thomas Bonvillain (I4CE)

Intervenants : Mathieu Courgeau (Président de la plateforme - Pour une autre PAC), Christiane Lambert (Présidente - FNSEA)

Sujets abordés : Les négociations entre les Ministres de l'Agriculture des Etats membres de l'Union européenne à Bruxelles ont abouti, le 21 octobre 2020, à un projet de réforme de la politique agricole commune (PAC). Cette nouvelle PAC doit permettre de continuer à assurer la souveraineté alimentaire de la France tout en assurant la protection de nos agriculteurs. Le budget de la politique agricole commune restera stable pour la période 2021-2027 (386 milliards d'euros) et doit permettre d'engager l'ensemble du secteur agricole dans une démarche de transition écologique. Cette réforme est-elle suffisante pour engager l'ensemble des agricultures dans une démarche de transition écologique ? Devons-nous inventer de nouveaux mécanismes de soutien ?



29 SEPTEMBRE 2021 – JOUR 2

THÈME 4 - Europe

8h45-8h55 :

Keynote introductive : Carole Mathieu, Responsable Politiques UE Énergie & Climat à l'IFRI.

Pause de 5 minutes

9h00-9h55 :

TABLE RONDE N°1 : Quelle mise en œuvre des objectifs climatiques européens ?

Animation : Sébastien Postic (I4CE)

Intervenants : Yannick Jadot (Député Européen), Lola Vallejo (Directrice du Programme Climat - IDDRI), Neil Makaroff (Responsable Europe – Réseau Action Climat), Sébastien Soleille (Responsable Transition énergétique et environnement - BNP Paribas)

Sujets abordés : Pour l'horizon 2030, les grands objectifs ont été arrêtés par le Conseil européen en octobre 2014. En particulier, l'objectif de réduire les émissions d'au moins 40 % en 2030 par rapport à 1990, qui a constitué le cœur de l'engagement de l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de Paris de décembre 2015. L'Union européenne en fait-elle assez pour le climat ? Les mesures déjà mises en place permettront-elles d'atteindre les objectifs à l'horizon 2030 ? Quelles actions prioritaires faut-il mettre en place ?

Pause de 5 minutes



10h00-10h55 :

TABLE RONDE N°2 : Taxe carbone aux frontières de l'Europe : Une nécessité ?

Animation : Valéry Laramée de Tannenber (L'Usine à GES)

Intervenants : Pascal Canfin (Député européen), Mathilde Dupré (Co-directrice – Institut Veblen), Julien Bueb (Analyste – Haut Conseil pour le Climat), Alexandre Perra (Directeur exécutif – Groupe EDF), Luc Benoit-Cattin (Président du GT Energie de France Industrie et Président de France-Chimie)

Sujets abordés : L'essor des échanges commerciaux et la globalisation de la chaîne de valeur rendent de plus en plus difficile la traçabilité des impacts climatiques et environnementaux des biens et des produits que nous consommons en Europe. Ainsi, l'Union européenne prévoit de renforcer le fonctionnement de ses politiques climatiques, notamment sa politique de tarification carbone via son système d'échange de quotas d'émissions. En conséquence, la divergence avec le niveau de tarification carbone des pays tiers devrait s'accroître, exposant l'Union européenne à des fuites de carbone. La Commission Européenne a présenté en juin dernier un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE. Cet instrument, appliquera sur les produits importés, la tarification carbone en vigueur sur les mêmes produits européens intensifs en émissions. Quels sont les obstacles à sa mise en œuvre ? Y a-t-il des précédents ? Quelles répercussions sur les prix pour les consommateurs européens ? Quelles tarifications optimales du carbone ? Quels impacts sur le secteur industriel ?

Pause de 5 minutes

11h00-11h55 :

TABLE RONDE N°3 : La BCE doit-elle se mettre au vert ?

Animation : Anuschka Hilke (I4CE)

Intervenants : Pierre Larroutourou (Député européen), Hervé Guez (CIO - Mirova), Eric Chaney (Conseiller économique - Institut Montaigne), Paul Schreiber (Chargé de campagne régulation des acteurs financiers – Reclaim Finance).

Sujets abordés : Christine Lagarde, nouvelle présidente de la BCE, veut profiter de la poursuite et même de l'amplification du programme de rachats d'actifs de la BCE pour que sa politique monétaire réponde mieux aux exigences de la transition écologique. Dans une interview au Financial Times le 7 juillet dernier elle s'est déclarée prête à « explorer toutes les voies



disponibles pour lutter contre le changement climatique ». Quelles voies la BCE peut-elle mettre en œuvre pour favoriser le financement de la transition énergétique ?

Pause de 5 minutes

12h00-12h45 :

Débat : Taxonomie verte : une révolution pour la finance ?

Animation : Julie Evain (I4CE)

Intervenants : Eric Campos (Directeur de la Responsabilité Sociétale et Environnementale – Crédit Agricole SA), Julie Ansidei (Directrice de la Stratégie et de la Finance Verte – AMF)

Sujets abordés : Le règlement sur la taxonomie est l'un des instruments de l'UE destiné à déterminer quelles activités peuvent être considérées comme durables dans l'ensemble de l'espace européen. Ce mécanisme de classification, adopté en juin 2020, vise à soutenir les dispositions en matière d'informations obligatoires afin d'aider les investisseurs et les sociétés à prendre des décisions éclairées sur « *les activités économiques durables sur le plan environnemental* ». Quels impacts cette taxonomie aura sur la finance ? Quelles sont les étapes de sa mise en application ? Quel potentiel pour la finance durable ? Quels secteurs sont concernés ? Y a-t-il des « oubliés » ?

Pause de 5 minutes



THÈME 5 : Energie

12h45-12h55 :

Keynote introductive : Benoît Leguet (Directeur Général – I4CE et membre du Haut Conseil pour le Climat).

Pause de 5 minutes

13h00-13h45 :

TABLE RONDE N°1 : Quelles énergies renouvelables pour demain ?

Animation : Valéry Laramée de Tannenber (L'Usine à GES)

Intervenants : Anthony Cellier (Député), Jean-Louis Bal (Président - SER), Nicolas Nace (Chargé de campagne transition énergétique - Greenpeace), Jean-François Carencu (Président – CRE)

Sujets abordés : La PPE fixe pour 2028 l'objectif d'une accélération importante du rythme de développement des énergies renouvelables. La PPE prévoit ainsi de doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques en 2028 par rapport à 2017 avec une capacité installée de 101 à 113 GW en 2028. Elle prévoit également d'augmenter de 40 à 60% la production de chaleur renouvelable par rapport à 2016, avec une production entre 218 et 247 TWh en 2028. Même chose pour le volume biogaz injecté qui devrait passer à 22 TWh en 2028 contre 0,4 TWh en 2017. Pour assurer son approvisionnement futur, sur quelles filières renouvelables la France doit-elle miser dans les années à venir ? En termes de compétitivité, l'ensemble des filières se valent-elles ? Faut-il développer massivement le stockage ou au contraire promouvoir les flexibilités ? Par ailleurs, l'implantation de certaines sources d'énergies renouvelables semble de plus en plus délicate (parc éolien par exemple). Comment favoriser davantage l'acceptabilité des projets ? Est-ce un frein à prendre en compte dans le développement de nouvelles capacités renouvelables ?

Pause de 5 minutes



14h00-14h55 :

TABLE RONDE N°2 : Comment réduire efficacement la consommation d'énergies fossiles en France ?

Animation : Valéry Laramée de Tannenber (L'Usine à GES)

Intervenants : Daniel Gremillet (Sénateur), David Marchal (Directeur exécutif des programmes – ADEME), Catherine Le Boul-Proust (Directrice de la Stratégie - GRDF), Olivier Sidler (Membre fondateur – Association négaWatt)

Sujets abordés : Pour réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre, la PPE souhaite diminuer l'utilisation des énergies fossiles. Dans le scénario de référence, la consommation primaire d'énergies fossiles, qui était de 1 394 TWh en 2017, recule de près d'un tiers en 2028 pour atteindre 942 TWh. La décroissance est plus importante pour les énergies fossiles ayant un contenu carbone plus important. Or, dans le bilan énergétique de la France pour 2019, si la consommation de charbon chute, la consommation totale de produits pétroliers raffinés reste stable et celle du gaz naturel augmente de près de 2%. Ainsi, comment arrêter notre dépendance aux énergies fossiles ? Devons-nous substituer les sources d'énergies ? Devons-nous adapter nos usages ? L'objectif de décarbonation doit-il primer sur l'objectif de réduction de nos consommations ? Quelles mesures mettre en place ?

Pause de 5 minutes



15h00-15h55 :

TABLE RONDE N°3 : Quels types de chauffage pour une France neutre en carbone ?

Animation : Valéry Laramée de Tannenber (L'Usine à GES)

Intervenants : Denise Saint-Pé (Sénatrice), Olivier David (Chef du service climat et efficacité énergétique à la DGEC - Ministère de la Transition écologique), Jean-Pascal Chirat (Délégué Général - Club de l'amélioration de l'habitat), Rémi Babut (Chef de Projet – The Shift Project).

Sujets abordés : Le secteur du bâtiment est responsable, en France, de l'émission de 75 millions de tonnes de Co2 par an en émissions directes de combustion. Cela représente 20% des émissions du pays. Parmi celles-ci, environ 53 millions de tonnes sont attribuables au chauffage combustible et représentent 15% de celles du territoire. Fin des aides publiques pour le changement de chaudière au gaz, exclusion de nouvelles chaudières gaz dans la RE2020... Est-ce que le chauffage au gaz à un avenir en France ? Le développement du biogaz est-il assez rapide ? Dans le même temps, une partie du débat public concerne l'intérêt de recourir aux solutions électriques dans le chauffage, l'opportunité d'utiliser des solutions électriques performantes (pompes à chaleur par exemple) est opposée à la crainte de développer des solutions peu efficaces dans des bâtiments mal isolés, avec des interrogations en matière de pointes de consommation et de l'accélération de la précarité énergétique. Quelles solutions électriques devons-nous privilégier ? Le chauffage biomasse (chaudière bois/granulés) semble se développer difficilement dans notre pays, devons-nous davantage aider cette filière ? Est-elle un atout pour parvenir à la neutralité carbone en France.

Pause de 5 minutes



16h00-16h45 :

Débat : Taxe carbone sur l'énergie : Faut-il la relancer ?

Animation : Benoît Leguet (I4CE)

Intervenants : Carole Le Gall (Sustainable & Climate Senior Vice President – TotalEnergies), Antoine Guillou (Coordinateur du pôle énergie et climat - Terra Nova)

Sujets abordés : Les émissions actuelles de gaz à effet de serre ne reflètent pas leur véritable valeur. Le coût « climatique » de ces émissions est oublié. Donner un prix au carbone peut permettre d'intégrer ce coût, de le rendre sensible pour l'émetteur obligé à le payer. Les émissions qui étaient autrefois gratuites deviendraient payantes, obligeant les émetteurs à réduire celles-ci. Complémentaires du marché européen de quotas de CO₂, les taxes sur les énergies fossiles intègrent depuis la loi de finances 2014 une composante carbone, la contribution climat-énergie (CCE) dite taxe carbone. Son montant est passé de 7 euros par tonne de CO₂ en 2014 à 44,60 euros en 2018, permettant à la France de faire partie des États tarifant la tonne de CO₂ au-dessus de 40 euros. La loi de finances pour 2018 prévoit le passage de la CCE à 86,20 euros la tonne en 2022, ce qui devrait permettre de doubler son rendement de 8 à 15 milliards d'euros. Néanmoins, à la suite du mouvement des "gilets jaunes", la présidence de la République a annulé la hausse prévue au 1er janvier 2019. Faut-il relancer cette « taxe carbone » ? Quel est le prix optimal pour réduire les émissions de carbone ? Quels mécanismes d'accompagnement pour les ménages ?

Pause de 5 minutes



THÈME 6 : Citoyens et Territoires

16h45-16h55 :

Keynote introductive : Michel Colombier (Co-fondateur de l'IDDRI et Directeur scientifique, membre du Comité de Gouvernance de la Convention Citoyenne pour le Climat)

Pause de 5 minutes

17h00-17h55 :

TABLE RONDE N°1 : Quelle responsabilité individuelle face au changement climatique ?

Animation : Valéry Laramée de Tannenber (L'Usine à GES)

Intervenants : Laurence Maillart-Méhaignerie (Députée, Présidente de la Commission du développement durable), Hélène Valade (Directrice du développement durable – LVMH), Anaïs Rocci (Sociologue – ADEME), Pierre Cannet (Directeur du plaidoyer – WWF)

Sujets abordés : Dans une récente étude, le CREDOC notait que « la prise de conscience écologique est en très forte progression : 26% des Français placent l'environnement en tête de leur préoccupation en 2018 ». Cette étude estimait également que 88% de la population estime que les consommateurs doivent prendre en charge les problèmes environnementaux. Pour autant, cette prise de conscience se traduit-elle dans les actions de consommation des citoyens ? Les changements de comportement et, plus largement, l'évolution des modes de vie sont devenus des enjeux clés de la transition écologique. Si nous notons un accord sur la nécessité de modifier les usages et les pratiques, les actions à mettre en œuvre sont plus complexes. Le « Consommateur » existe-t-il vraiment aujourd'hui ? A son échelle, le citoyen peut-il vraiment changer les choses ? Quelles sont les limites des choix individuels ?

Source de l'étude : Victoire Sessego et Pascale Hébel, Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures, Crédoc, Mars 2019

Pause de 5 minutes



18h00-18h55 :

TABLE RONDE N°2 : Quelle transition écologique à l'échelon local ?

Animation : Aurore Collin (I4CE)

Intervenants : Un Parlementaire, Valérie Masson-Delmotte (Directrice de recherches – CEA, Membre du Haut Conseil pour le Climat), Zoé Lavocat (Responsable Climat et Territoires - Réseau Action Climat), Pierre Aschieri (Maire de Mouans Sartous, Président de la Commission environnement – APVF), Sylvaine Cazal (Directrice Territorial du Gard - Enedis), Jean-Christian Rey (Président de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien)

Sujets abordés : Si les grandes orientations pour le climat, l'air et l'énergie sont définies à l'échelle nationale dans des plans et stratégies, le niveau régional et intercommunal sont l'échelle de l'intégration de ces politiques au niveau territorial pour assurer la cohérence des mesures déployées et leur mise en œuvre dans l'ensemble des secteurs. Cependant, les collectivités territoriales doivent composer avec un héritage important : des centres-villes et des bâtiments historiques à préserver, une densification importante, des transports urbains à organiser... Comment ces collectivités territoriales peuvent s'adapter à la transition écologique ? Quelles sont les actions prioritaires à mettre en œuvre ? Faut-il davantage décentraliser la transition écologique ?

Pause de 5 minutes

19h00-19h55 :

TABLE RONDE N°3 : Demain, quelle justice pour le climat ?

Animation : Valéry Laramée de Tannenberg (L'Usine à GES)

Intervenants : Sacha Houlié (Député), Arnaud Gossement (Avocat), Chloé Gerbier (Coordinatrice Juridique – Notre Affaires à tous), Béatrice Parance (Professeur des universités)

Sujets abordés : Depuis 2018, on assiste en France aux premières actions effectives en matière de justice climatique. Dans le sillon de l'affaire Urgenda, intentée contre l'Etat des Pays-Bas en 2015 et gagnée en appel en octobre 2018, l'association « Notre affaire à tous » poursuit l'État en justice pour inaction climatique. D'abord lancée sous la forme d'une pétition appelant l'État à prendre des mesures à la hauteur de ses engagements climatique, « L'affaire du siècle » dépassait les 2,1 millions de signatures en moins d'une semaine. Quels sont les enjeux de cette justice pour le climat ? Est-ce une



justice climatique ou une justice environnementale ? La Justice a-t-elle les moyens de contraindre l'État à agir ?

Pause de 5 minutes

20h00-20h45 :

Débat : Quel rôle pour la société civile ?

Animation : Romain Loury (L'Usine à GES)

Intervenants : Claire Tutenuit (Déléguée Générale - EPE), Marylise Léon (Secrétaire Générale Adjointe – CFDT)

Sujets abordés : Dans les territoires, les débats citoyens autour de projets nationaux ou locaux démontrent à la fois la virulence et la vitalité de l'exercice de cette citoyenneté. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la société civile s'empare du sujet climatique à travers des mobilisations importantes sur cette question au niveau national. La question du dérèglement climatique n'est aujourd'hui plus confinée aux seuls experts scientifiques, ni aux négociations internationales au sein des Nations unies. Elle dépasse également les diverses réglementations nationales sur le climat ou la pollution de l'air. La question climatique est désormais reprise par la société civile.

Fin des 24h du climat



SITE INTERNET :

<https://24hduclimat.fr>

TWITTER :

@24HClimat

#24HClimat

CONTACTS :

Romain Ryon – Assemblée nationale
07.89.27.59.87

Zélie Victor – Réseau Action Climat
06.83.60.97.20

Amélie Fritz – I4CE
07.67.23.82.75

24H DU CLIMAT – SECONDE EDITION – 28 ET 29 SEPTEMBRE 2021



Avec le soutien du

